

Le Courrier du Canada.

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPPAIS, Directeur-Propriétaire

LEGER BROUSSEAU, Éditeur et administrateur.

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA
31 Décembre 1891.—No 65

LES MAGICIENNES D'AUJOURD'HUI

(Suite)

—Ah ! j'y suis, s'écria Francine, je connais le voleur, ou plutôt la voleuse !
—Parle, parle vite, s'écria le colonel.
Et l'on entendit avec anxiété ce qu'allait dire Francine.

—Tout à l'heure, continua-t-elle, il est venu ici une femme de mauvaise mine, dont les yeux sont effrayants ; une grande fille....
—Mon capitaine Jeanne ! s'écria l'ancien soldat.

—Jeanne ! reprit Stella en même temps ; c'est impossible.
—Morbleu ! dit le colonel, ne parlez pas tous à la fois. Expliquez vous, Francine.

Eh bien, reprit Francine, Dominique qui croyait Monsieur sorti, l'a fait entrer dans cette pièce, pour lui montrer la peau du tigre que Monsieur a tué, et qu'elle demandait à voir.

—Il ne faut pas soupçonner cette courageuse fille, reprit le colonel. D'ailleurs, puisque Dominique était avec elle....
—C'est-à-dire, mon colonel, répondit le soldat, que j'ai été forcé de la quitter.

—Et que mademoiselle, continua Francine, l'a fait attendre longtemps ; elle est bien restée toute seule ici un grand quart d'heure.

—Ah ! mais, dit le colonel, voilà des circonstances....
—Qui me prouvent rien, mon colonel reprit Dominique, et cette brave Jeanne....

Cette brave Jeanne, reprit Francine, a des yeux flamboyants, qui me font frissonner... des yeux qui ont l'air de deux pistolets.

—Eh bien, tant mieux, répondit Dominique, ça fait qu'elle porte toujours ses armes sur elle.

—Francine, dit sérieusement Stella, il est permis d'être poltronne et de prendre les vivants pour des revenants, cela n'a pas d'importance, on n'arrête pas les fantômes ; mais quand on prend les honnêtes gens pour des voleurs, c'est infiniment plus grave.

Tout à coup, le colonel saisit un ob et qu'il venait d'apercevoir sur le coffre-fort ; c'était une cravache neuve, encore enveloppée dans du papier.

—A qui cette cravache ! demanda-t-il.
—C'est à la grande Jeanne, répondit Francine. Vous devez vous souvenir, Dominique, qu'elle nous a dit que, pour ses représentations, elle porte d'habitude un costume d'amazone, et qu'elle venait d'acheter à l'instant une de la cravache toute neuve.

—C'est vrai, répondit Dominique.
—Plus de doute, c'est elle ! s'écria le colonel.

Le soldat toujours convaincu de l'innocence de Jeanne sortit avec Francine. Le colonel resté seul avec sa fille, allait et venait, l'œil étincelant, la respiration haletante, en s'écriant :

—La misérable !... l'infâme !...
—Vous vous trompez, mon père, dit Stella, il m'est impossible de croire....

—Tais-toi, dit le colonel : tu me fais bondir avec tes doutes stupides... Elle est restée seule ici, on reconnaît cette cravache pour lui appartenir ; comment se fait-il qu'au lieu de la poser sur cette causeuse, elle ait précisément choisi le coffre-fort ? Cependant il se trouve au fond de la pièce et loin de la cheminée, devant laquelle elle a dû s'asseoir et se chauffer, par le froid qu'il fait.

Il est évident que c'est en apercevant le coffre-fort entr'ouvert qu'elle a posé dessus la cravache, pour s'emparer du trésor. Il n'y a pas besoin d'être juge d'instruction pour trouver cela.

—Je dirais comme vous, répondit Stella s'il s'agissait de tout autre que de Jeanne.
—Après tout, répondit le colonel, elle n'a d'autre métier que celui de saltimbanque... Elle a du courage et de l'audace, c'est vrai ; c'est pour cela qu'elle vient d'en faire usage de son audace. Je ne sais quelle engouement vous a pris à tous pour cette aventurière !

—Mais quand ce ne serait, mon père, que la reconnaissance qu'elle vous doit !...
—Eh ! parbleu ! c'est sa manière de me la prouver ! Dans ce moment, je suis comme Macabre, il a du bon Macabre... la reconnaissance c'est un piège où l'on prend les oiseaux de paradis, comme toi, ma Stella, mais non pas les vieux renards comme moi. Je vais faire ma déclaration chez le commissaire ; nous verrons ce qu'il pensera de la reconnaissance de Jeanne ; on fera des perquisitions chez elle.... Tu dois savoir son adresse ; donne-la moi sur-le-champ.

—Attendez..., réfléchissez.... je vous le demande en grâce !
—Mais veux-tu bien me donner son adresse !
—Coraly !... Coraly !... s'écria Stella en apercevant sa belle-mère, qui traversait une pièce voisine.

Coraly accourut, puis s'arrêta toute tremblante, en voyant son mari.
—Venez joindre vos instances aux miennes dit Stella ; venez empêcher mon père de commettre une mauvaise action, j'en suis sûre.

—Mais de quoi s'agit-il ? demanda Coraly.
—Il s'agit, Madame, reprit le colonel, d'une misérable, d'une infâme !
La jeune femme pâlit.

—Ce n'est pas assez de vos quinze mille francs de dettes.
—Quinze mille francs ? s'écria Stella.
—On vient de me voler, continua le colonel ; on m'a pris dans ce coffre-fort, que j'avais laissé entr'ouvert, une somme de cinquante mille francs !

Coraly devint encore plus pâle.
—Cinquante mille francs, dit-elle enfin, c'est une somme énorme, mais ce n'est pas une ruine pour vous assurément. Votre fortune est considérable ; c'était sans doute un trésor supplémentaire, une sorte de caisse de secours que vous réserviez.

—Mais ce n'était pas à moi, répondit le colonel ; c'était un dépôt sacré dont, au premier jour, on viendra me demander compte.

—Un dépôt ! s'écria Coraly, qui parut anéanti, et se laissa tomber sur un fauteuil.

—Je cours faire ma déclaration, dit le colonel, et puisque Stella ne veut pas me donner l'adresse de cette femme, la police saura bien la découvrir.

Il allait sortir, lorsque sa fille s'élança vers lui, en disant à Coraly qu'elle était défilante, semblait prête à perdre connaissance.

—Mais aidez-moi donc à retenir mon père !
—Je n'en ai pas la force, balbutia Coraly qui essaya de se lever et retomba sur son fauteuil.

—Quand il s'agit de sauver quelqu'un dit résolument Stella, la volonté relève le corps. On se trouve mal après.

Un être énergique produit souvent sur un être faible, l'effet d'une clé sur une montre ; il lui rend le mouvement, et fait marcher le ressort qui s'arrêtait.

Coraly retrouva tout à coup la force et le courage ; elle courut vers son mari, au moment où il ouvrait la porte, et lui dit :

—Vous ne dénoncerez personne.
—Je voudrais bien savoir qui m'en empêchera ?
—Moi ! dit Coraly.

Le colonel s'arrêta à la porte, tout étourdi il lui semblait impossible que cette frêle créature pût l'empêcher d'exécuter une chose qu'il avait résolue.

—C'est bien ! dit Stella, c'est bien !
Mais Coraly lui dit d'une voix toute tremblante d'émotion :

—C'est que j'aurais un secret important à confier à mon mari... et je n'oserais pas parler devant vous.

Stella le regarda avec surprise et sortit.
Quand Mme Dorvigny fut seule avec son mari, son agitation et son trouble devinrent si grand que le colonel en fut frappé. Il eut une lueur d'espérance et s'écria.

—Vous avez des soupçons ?... Vous connaissez le voleur ?
Il n'y en a pas, répondit Coraly, qui pâlisait tout à tour.

—Ah ça ! perdez vous la tête ? cinquante mille francs ont disparu dans mon coffre-fort, et il n'y a pas de voleur !
—Non, vous dis-je, car une femme ne vole pas son mari !

—C'était vous ? s'écria le colonel,
—Ce n'était pas quinze mille francs que je devais, poursuivit Coraly en tremblant, c'était.... quatre-vingt mille francs !
—Quatre-vingt mille francs... répéta le colonel d'une voix étranglée par la fureur.

—Mes créanciers, continua Coraly, de plus en plus tremblante, étaient là, menaçants, parlant de vous envoyer un commandement par huissier. Je suis venue à vous et vous m'avez effrayé. En vous quittant, j'ai vu le coffre-fort entr'ouvert, un sac d'argent se trouvait là, sous ma main ; je le pris, sans savoir ce qu'il contenait ; je le jetai sur la table, devant mes créanciers qui m'attendaient, croyant leur donner quelques faibles à-comptes ; ce fut alors que je vis tout un trésor qu'il fallut leur partager, dès qu'ils l'eurent aperçu ; mais j'ignorais que ce fut un dépôt.

Le colonel la laissa parler sans l'interrompre, sans pouvoir lui répondre. Les paroles s'arrêtaient sur ses lèvres frémissantes et

toutes blanches de fureur ; ses yeux effarés agrandis par la stupefaction semblaient sortir de leurs orbites : c'était pour ainsi dire une colère suspendue, se demandant ce qu'elle allait faire, et laissant prévoir quelque explosion terrible.

—Malheureuse, lui dit-il enfin, d'un air égaré, vous êtes la malédiction de ma maison !... Vous êtes plus que la ruine, vous serez peut-être le déshonneur ! Si Robert, qui m'a confié ce dépôt, revient aujourd'hui, demain avant que je me sois procuré cette somme, que voulez-vous que je lui dise ?
—Oh ! ne me regardez pas ainsi, répondit Coraly, qui alla instinctivement se blottir à l'autre bout de la pièce.

—Mais que voulez-vous que je lui dise reprit le colonel, en marchant sur elle.
—Ah mon Dieu ! s'écria-t-elle, que prétendez vous faire ?
—Je ne sais pas ! dit le colonel, en s'avançant toujours.

Il la rejoignit, et lui saisit le bras si fortement, qu'on eût dit que sa main était armée d'un gantelet de fer. La jeune femme poussa un cri de douleur ; elle voulut dégager son bras délicat, qui sembla presque craquer sous cette pression terrible, mais ce fut inutilement.

—Laissez-moi !... vous me faites mal... vous me faites peur !
—J'ai peur aussi, moi, dit le colonel, dont le visage était bouleversé ; j'ai peur de moi !

Il sentait effectivement dans tout son être, dans tous ses nerfs, dans ses moindres fibres, une commotion électrique, une impulsion furieuse, dont il n'était pas maître. La colère en effet est la folie d'une minute : c'est une révolte de tout l'être physique et moral, contre la raison souveraine, et sait-on soi-même qui l'emportera des insurgés ou de la reine ?

Mais il y avait dans ce corps de fer un cœur si bon, que la seconde impulsion venait toujours arrêter la première. Le colonel sentait en lui la colère gronder, menacer, s'enfler comme la vague ; mais au moment où elle semblait vouloir déborder, une voix secrète et souveraine lui disait, comme à l'Océan :

(A suivre)

M. DE MUN A NANTES

Nous avons dit que dimanche soir à Nantes, M. le comte Albert de Mun avait prononcé devant un auditoire de quatre mille personnes, en grande partie composé d'ouvriers, une conférence sur la question sociale. Comme nos lecteurs pourront apprécier eux-mêmes, par la lecture du texte, la vigueur, les idées pratiques et les nobles sentiments qui remplissent ce magnifique discours, nous ne croyons pas nécessaire d'y insister longuement.

La veille au soir, samedi, M. le comte Albert de Mun avait bien voulu accepter de se faire entendre au cercle catholique de Nantes. M. Eugène Flornoy, président de la conférence Lamoricière, a d'abord souhaité la bienvenue au député du Morbihan en quelques mots pleins de délicatesse ; puis, après un rapport bien écrit et bien pensé de M. Douillard sur les travaux de la conférence pendant l'année scolaire 1890-1891, la parole a été donnée à M. Reverdy, secrétaire général de l'association catholique de la Jeunesse française et représentant, en l'absence de M. de Roquefeuil, le comité central de cette association.

C'est un véritable appel aux armes pour la défense de la bonne cause que fait entendre le jeune et ardent orateur :

Quelles sont les conditions qui nous assureront cette victoire, s'écrie-t-il. L'union qui fortifie, la piété qui soutient, l'étude qui éclaire, l'action qui détermine le succès.

Il nous faut être étroitement unis, isolés, nous serions faibles ; d'ailleurs le pape lui-même nous le dit : " Agissez avec énergie et union ". Cette union seule nous permettra de mettre en pratique les doctrines sociales de l'Encyclopédie, doctrines qui doivent être notre programme.

Mais il faut nous mettre en garde contre la tendance, trop naturelle à nous autres Français, qui nous porte à vouloir récolter aussitôt après avoir semé. Ne vous lassons pas de travailler l'opi-

nion, de la pétrir en quelque sorte, jusqu'à ce que nous soyons arrivés au magnifique résultat auquel nous aspirons.

Puis l'orateur jette un rapide coup d'œil sur les origines de l'Association catholique de la Jeunesse française, association dont M. de Mun a eu l'initiative ; il rappelle le magnifique développement qu'elle a su acquérir et énumère les brillantes étapes de son existence au cours de la dernière année : Congrès de Lyon, qui a eu un grand retentissement et porté des fruits abondants, surtout dans la région du Sud-Est ; fêtes de saint Louis de Gonzague ; pèlerinage de Rome.

M. Reverdy termine son allocution au milieu de vifs applaudissements.

M. de Mun prend ensuite la parole. Voici le texte résumé de son discours tel qu'il est rapporté par le *Nouvelliste de l'Ouest* :

Messieurs, dit-il, c'est toujours une fête pour moi que de me trouver au milieu de la jeunesse française. Aussi je remercie bien sincèrement M. Flornoy et les membres de la conférence Lamoricière, d'avoir bien voulu me convier ici aujourd'hui, en attendant la grande réunion de demain.

C'est une fête pour moi d'être au milieu de la jeunesse, car je ne sais rien de plus beau que de jeunes gens chrétiens qui entrent dans la vie pour défendre leurs convictions. Je ne sais rien de plus beau que la jeunesse—ajoute M. de Mun—quand elle est jeune ce qui lui manque très souvent de nos jours.

La jeunesse vraiment jeune doit avoir l'enthousiasme dans l'action, la séduction dans la forme, l'audace dans l'exécution. Si elle avait tout cela bien des désastres ne seraient pas à déplorer.

Soyez donc jeunes, messieurs, afin que l'on puisse réaliser ce mot dont on abuse peut-être, mais qui me semble une des nécessités du temps présent : Place aux jeunes !

Place aux jeunes ! non pas que je veuille, ajoute l'orateur, vous engager à faire table rase du passé ; non pas surtout que je veuille vous engager à renier les traditions et les exemples que vous ont légués vos pères. Ce n'est pas sur cette terre de Bretagne, qui est devenue pour moi une petite patrie dans la grande, que je voudrais vous diriger dans une pareille voie commune ; comment oserais-je donner un tel conseil au sein de cette conférence, placée sous le patronage d'un soldat glorieux entre tous, qui n'a pas hésité à sacrifier popularité, gloire militaire, succès des armes, à la plus sainte des causes qu'il savait vaincre d'avance ?

Jeunes gens qui m'écoutez, vous êtes nés à l'aurore d'un temps nouveau. Il faut voir la mission qui s'impose aujourd'hui, et ne pas tromper l'espérance qu'ont pu fonder sur vous ceux qui commencent à se retirer du combat.

Or, quelle est cette mission ? Rame-ner le pays à Dieu.

Il y a dans la société actuelle ce que M. Laviste, un des mattres de la jeunesse universaire, appelait la nostalgie du divin. La jeunesse matérialiste elle-même sent le besoin d'un plus élevé ; elle aspire à quelque chose qui lui donne une plus haute, idée de ses destinées.

Il faut envisager en face ces nouvelles tendances, cette aspiration vers l'idéal d'une société qui cherche à sortir de l'état du matérialisme pour agrandir ses horizons.

C'est à vous, jeunes gens chrétiens, qu'appartient la mission de servir de guides à votre génération dans cette recherche de la vérité, car la jeunesse catholique ne doit pas se borner à pratiquer sa religion, elle doit la faire aimer, elle doit résolument se lancer dans la mêlée de la vie publique pour éclairer ceux qui, moins heureux qu'elle, recherchent encore la voie où ils rencontreront la vérité.

Voilà un des rôles qui vous incombent, mais il n'est pas le seul.

Nous sommes à l'aurore d'un transformation de l'état social, dont personne ne peut calculer l'étendue. Que sera cette nouvelle société ? c'est le secret de Dieu ; mais ce qu'elle doit être, vous le savez, elle doit être chrétienne, et c'est à vous de la préparer.

Les temps qui finissent ont été ceux de la bourgeoisie matérialiste ; ceux qui arrivent seront nécessairement ceux de la masse laborieuse. C'est là ce que qu'il faut étudier. La masse populaire veut prendre sa place dans la vie sociale et dans la vie politique. Faut-il chercher à esquiver ses revendications ? Faut-il se détourner du peuple ? Non.

Vous qui êtes la jeunesse du siècle qui se lève, marchez à cette foule pour la diriger dans la voie de l'idéal où vous êtes déjà engagés. Quant à nous, nous appartenons à une génération depuis trop longtemps vaincue ; nous disons sans hésiter : Place à vos vingt ans ! Allez prendre le rang qui vous revient par droit d'héritage. Allez au peuple, non pour le dominer, mais pour le conduire dans la voie de la justice ; allez au peuple, en vous adressant à son cœur, en l'aimant, en vous donnant à lui.

L'orateur rappelle alors une charmante légende russe du comte Tolstoï, celle l'ange déchû qui doit subir son exil sur la terre jusqu'à ce qu'il ait trouvé la mort libérateur qui lui ouvrira le ciel ; ce mot, c'est l'amour, l'amour profond, absolu, qui se donne jusqu'au sacrifice de soi pour le soulagement et le salut de ses semblables, l'amour du fort pour le faible.

La société est comme cet ange ; à vous, jeunes gens, de lui faire entendre la parole libératrice en vous donnant aux opprimés.

Pour aimer le peuple, il faut le connaître.

Dans notre temps, la faute de la bourgeoisie est de ne pas connaître le peuple mais plutôt de le redouter.

Certes, le peuple a des défauts, mais sont-ils plus grands que ceux de la classe élevée ?

Si l'on mettait dans les plateaux d'une balance les défauts du peuple et les vices des riches, ce n'est pas du côté du peuple que pencherait le plateau.

Oui, je n'hésite pas à dire qu'en tenant compte de l'éducation et du milieu la comparaison serait en faveur de la classe ouvrière.

Si le peuple était habitué à entendre les hommes placés au-dessus de lui par leur rang, leur éducation, leur fortune, l'effroyable fossé qui sépare les classes se comblerait. Il faut aller à lui pour le sauver, et on ne le sauvera qu'en lui faisant connaître aimer, cette religion, qu'une erreur entretenue depuis des siècles lui montre comme oppressive du pauvre, défensive du riche.

La jeunesse doit s'appliquer à dissiper cette déplorable erreur et prouver au peuple que l'Eglise est, au contraire, son amie la plus solide, la plus dévouée.

Il faut lui montrer l'Eglise renouvelant d'âge en âge, suivant les mœurs, ses institutions, ses enseignements immuables, donnant son appui aux faibles, résistant aux forts.

Il faut détruire à jamais cette erreur, ce mensonge qui représente l'Eglise comme la gardienne des privilèges de la classe élevée, alors qu'elle s'appuie depuis la naissance du Christ sur les humbles et les petits.

C'est à la jeunesse catholique qu'il appartient de dire au peuple ce qu'est cette Eglise que son divin fondateur a établie dans l'échoppe d'un ouvrier.

Voilà l'œuvre à laquelle vous devez vous consacrer.

Évoquant le souvenir du pèlerinage de Rome, l'éloquent orateur parle du grand Pape Léon XIII qu'il a vu, alors se faisant petit pour aller au peuple, mettant en œuvre, d'une façon sublime son admirable Encyclique : *De la condition des ouvriers*, magnifique résumé des enseignements de l'Eglise depuis sa fondation.

Je termine, ajoute M. de Mun ; de main, devant un auditoire plus nombreux je dirai comme je vous le dis ce soir, que les catholiques seront les plus ardents et les plus résolus à se jeter dans la mêlée pour l'amour et dans l'intérêt du peuple et s'ils le font c'est pour obéir à la loi de l'Eglise, qui porte avec elle la vraie et seule solution de la question sociale. Voyez ce qu'ont fait en Amérique les éminents prélats qui ont su constituer à l'Eglise catholique un si imposant domaine au milieu des peuplades du nouveau monde, N'a-t-on pas vu il y a quelques années S. M. le cardinal Gibbons traverser l'Océan et venir à Rome plaider la cause des *Chevaliers du travail* et demander au Pape de ne pas condamner ces hommes qui avaient usé de leur droit sacré de s'associer.

Voilà votre rôle, jeunes gens, Quand à moi—et j'espère que si un jour j'étais menacé de tomber dans ce malheur, des amis dévoués m'en préviendraient—quant à moi je ne trouve rien d'aussi triste et d'aussi pitoyable que le spectacle de ceux qui, ayant vieilli, non sans avoir rendu des services, mais ayant perdu toute influence, s'attachent néanmoins à occuper la place où ils sont inutiles et à barrer la route à ceux qui les suivent et seraient appelés à les remplacer.

Il y a bien assez de gens prudents et sages ; jeunes gens soyez téméraires et audacieux.

Un prélat d'Amérique disait que Christophe Colomb avait découvert le nouveau monde parce qu'il avait risqué quelques bateaux. Il a réussi par cette audace. Vous aussi jeunes risquez quelques bateaux, risquez votre talent, votre travail, pour faire que la transformation qui se prépare ne soit pas l'avènement de la barbarie.

Vous rencontrerez des obstacles, des difficultés, des tribulations, mais vous aurez fait une trouée, où passeront derrière vous l'avenir et le salut du pays.

Cette vibrante allocution, plusieurs fois interrompue par les applaudissements, a soulevé un véritable enthousiasme.

M. Eugène Flornoy s'est fait l'interprète de tous en assurant l'orateur que les jeunes gens pourront aller confiants à la bataille : " car, ainsi qu'il l'a dit avec un à-propos charmant, ils ont à leur tête l'archevêque Turpin et le vaillant Rolland. "

Après la conférence, une réception a eu lieu dans les salons du cercle ; des toasts ont été portés par MM. Mahot, vice-président du cercle ; Renou de la Bourdonnerie, président de la conférence Saint-Joseph ; Flornoy, Chéguillaume et de Calan, président de la conférence Olivaint de Paris.

M. le comte Albert de Mun a prononcé encore quelques paroles et donné aux jeunes gens présents à la réunion de nouveaux encouragements pleins de vigueur et de générosité : sa courte allocution a été vivement applaudie, et nous avons espoir que l'en suivre ses conseils ; les avis d'un homme qui, avant de parler, a su mettre lui-même en pratique les enseignements qu'il donne, ont toujours un bon résultat.

AUX ABONNES RETARDATAIRE

Nous sommes décidés à suivre l'exemple de plusieurs de nos confrères, et à prendre des mesures de rigueur contre les abonnés qui ne soldent pas leurs arrages.

D'ici à quelques jours nous allons mettre tous les comptes pour arrages d'abonnement au *Courrier du Canada* et au *Journal des Campagnes* entre les mains de nos avocats.

Personne ne pourra se plaindre d'avoir été pris par surprise, et s'il y a des frais d'encours ce sera la faute de ceux qui n'auront pas voulu être raisonnables.

NOEL! NOEL!

Voici le temps de faire une visite AU BON TON 57-59, rue St-Jean.

Assortiment extraordinaire et des plus variés de produits français en bonbons de Paris, chocolats de fantaisie depuis trente-cinq centimes la lb. : papillottes (French mouton); confitures de Potin, framboise de Brie; fromage de Millar en pots; chocolet Menier; chocolet Potin.

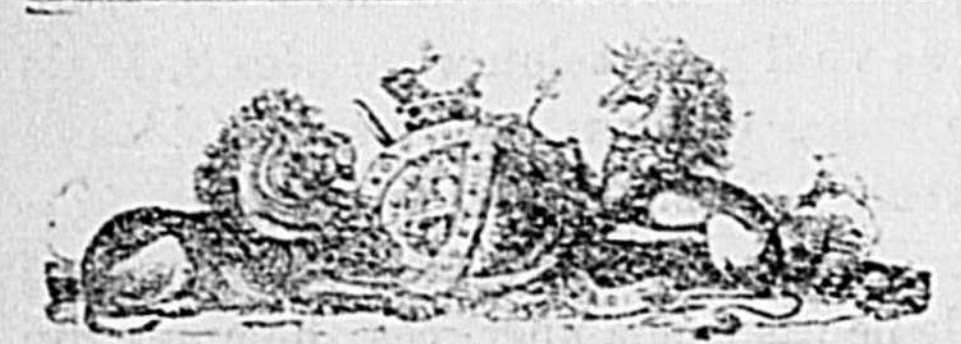
Liqueurs, grands vins; cognac; conserves alimentaires; soupes à l'ognon, au gras; jardinières, etc. Bouteilles parisiennes pour cadeaux.

Pour le temps des fêtes, on pourra se procurer AU BON TON

des paniers de liqueurs assorties au bas prix de \$7.50 et \$15.00, et composés comme suit:

Table with 2 columns: PANIERS DE \$7.50 and PANIERS DE \$15.00. Lists various wine and liquor bottles like Sherry, Cognac, etc.

Québec, 3 déc.—1 dée 1891—1 an.



LE LIEUTENANT-GOUVERNEUR

DE LA PROVINCE DE QUEBEC

Recevez les Messieurs qui désirent lui faire visite

VENDREDI, le 1er JANVIER 1892,

DE 11.30 HEURES A. M., A 1 HEURE P. M.

Dans la Chambre du Conseil Législatif.

Hôtel du Gouvernement, 29 Dec. 1891.

H. C. SHEPPARD, Major, A. D. C.

CANADA QUEBEC, 31 DECEMBRE 1891

NOTRE JOURNAL

Demain et samedi le Courrier du Canada ne paraîtra pas, à l'occasion du jour de l'an.

BONNE ANNÉE

Nous offrons à nos amis, à nos abonnés, à notre public, nos meilleurs souhaits de nouvel an.

La matière politique encombre tellement notre journal que nous ne pourrions comme d'habitude offrir à nos lecteurs un numéro spécial.

Qu'ils acceptent au moins les vœux que nous formons pour leur bonheur et celui de leurs familles.

Bonne et heureuse année à tous.

Angers et Letellier

EFFRONTERIES DE "L'ELECTEUR"

L'Electeur essaie d'établir que le parti libéral ne se contredit pas en vouant M. Angers aux gémonies, après avoir acclamé l'acte de M. Letellier en 1878.

Oui, nous avons approuvé l'acte de M. Letellier; mais cela ne nous engage nullement à approuver celui de M. Angers, pour l'excellente raison qu'il n'y a pas la moindre parité entre les deux cas.

M. Letellier a renvoyé ses ministres, M. Angers aussi; là se termine l'analogie. Les raisons de l'un et de l'autre étaient aussi différentes que le jour et la nuit, et c'est là le nœud de la question.

Nous ne nous contradiions donc nullement en approuvant un lieutenant-gouverneur qui a exercé un pouvoir pour des raisons suffisantes, et en blâmant un autre gouverneur d'avoir exercé le même pouvoir pour des raisons insuffisantes.

L'organe a du toupet, allez!

Il persiste à approuver l'acte de M. Letellier, tout en blâmant celui de M. Angers, Le premier était justifiable (?) le second ne peut être défendu.

Est-il possible de pousser aussi loin l'effronterie?

La différence entre les deux cas est aussi grande que celle du jour avec la nuit. Mais elle est toute en faveur de l'honorable M. Angers.

Le Globe lui-même, le premier journal libéral du pays, le Globe déclarait l'autre jour que la position de M. Angers est incontestablement plus forte que celle de M. Letellier en 1878.

Celui-ci n'avait réellement aucun grief raisonnable contre ses ministres. L'Electeur réédite les plaintes que M. Letellier a essayé de faire:

Voici comment, dans son mémoire adressé le 19 mars 78 au gouverneur-général, lord Dufferin, feu Letellier de St-Just résumait ses griefs:

"1. Que généralement les recommandations que j'ai faites à mon cabinet n'ont pas

regu cette considération qui est due au représentant de la couronne;

"2. Que mon nom a été employé par les membres du gouvernement comme signature à des documents que je n'avais jamais vus;

"3. Qu'on a publié dans la Gazette officielle une proclamation convoquant la Législature, sans me consulter ni m'en aviser et avant que ma signature y fut apposée;

"4. Qu'une autre proclamation fixant un jour d'action de grâces a été pareillement promulguée dans les mêmes conditions;

"5. Que quoique j'eusse, par mes conseils et par ma lettre du 14 mars 1877, intimé à M. le premier ministre de déterminer de protéger les habitants de cette province contre les décisions arbitraires du pouvoir exécutif, dans les matières où les tribunaux ont juridiction, M. le premier ministre a cru devoir, sans ma participation et sans me consulter, proposer aux chambres, dans la législature, sur le chemin de fer Q. M., O. et O., de substituer le pouvoir exécutif au pouvoir judiciaire;

"6. Que, sans m'avoir avisé et sans avoir reçu mon autorisation en aucune façon quelconque, le gouvernement de M. de Boucherville a proposé à la législature une mesure de taxation presque générale, sur les contrats et les transactions ordinaires de la vie, les transferts de parts de banques, etc., etc., lorsque aucun message de ma part n'avait été demandé pour cet objet, ni signé par moi, pour en autoriser la proposition aux chambres;

A chacun de ces griefs, M. de Boucherville, dans sa réplique, a opposé une réponse triomphante.

1o Il a été prouvé au contraire que M. de Boucherville avait toujours traité Son Honneur avec la plus grande déférence, avait cédé à ses avis dans l'affaire du conseiller de Montmagny, et n'avait jamais tenté de violer les prérogatives de la Couronne.

2o Cette accusation ne reposait sur aucun fait articulé par Son Honneur, et M. de Boucherville répondait avec raison: "J'ai simplement à dire que je ne connais aucun cas de ce genre, à moins que ce ne soient les proclamations mentionnées dans les explications; et ma réponse sur ce point est suffisamment claire."

3o Cette proclamation purement proforma avait été basée sur un ordre-enconseil dûment signé par son Honneur.

4o Cette autre proclamation avait été publiée d'après les instructions de M. Letellier lui-même qui avait transmis à M. de Boucherville une lettre de l'hon. M. McKenzie à cet effet, avec insinuation de se conformer à l'avis qu'elle comportait.

5o et 6o Sur ces deux points M. Letellier lui-même a pris le soin de justifier ses ministres. Voici ses paroles:

"Le lieutenant-gouverneur, prenant en considération ce qui lui a été communiqué verbalement par le premier ministre est prêt à admettre qu'il n'y a pas eu intention chez M. le premier, de méconnaître les prérogatives de la Couronne. Avec cette interprétation, et les instructions qui ont été, en conséquence, données par le Premier aux honorables messieurs Angers et Church, ces messieurs n'ont rien fait sciemment qui ne fût point conforme aux devoirs de leur office."

Comme on le voit la liste de griefs de M. Letellier ne valait rien du tout.

Maintenant, quant aux circonstances, le cas de démission de 1891 ne saurait être comparé à celui de 1878.

Le premier-ministre M. de Boucherville, n'était-il pas cent fois plus intégral plus digne d'estime, plus sévère, plus droit, plus loyal, que M. Mercier.

Y avait-il un seul scandale, une seule tache sur le blason de son gouvernement?

Entendait-on parler alors de tripotage de boodlage, de pillage, de concussion comme en 1891.

Y avait-il alors des Pacaud, des Beausoleil et des Langelier, autour de M. de Boucherville?

L'état des finances n'était-il pas bien meilleur qu'aujourd'hui?

La majorité de M. de Boucherville à l'Assemblée et au Conseil, n'était-elle pas aussi forte, plus forte même, que celle dont disposait M. Mercier.

Et cependant M. Letellier a destitué brutalement l'honorable M. de Boucherville, sans raison, sans lui donner la chance de se défendre.

Et MM. Mercier, Langelier, Joly, Marchand, etc., ont acclamé le coup d'Etat, et avec eux tout le parti libéral a applaudi.

Aujourd'hui en présence d'éclatants scandales, d'accusations terribles, M. Angers ne destitue pas d'abord ses ministres, mais il leur demande des explications leur impose une commission royale, et ne leur signifie un renvoi d'office qu'après la production d'une preuve accablante.

Et M. Mercier pose pour la victime et toute la meute libérale crie à la tyrannie et à la persécution.

Ah! votre volte-face, votre manque de logique sont flagrants, messieurs de la Clique, et vous ne réussirez pas à les faire avaler au peuple de cette province

La campagne électorale

Grand ralliement du parti

ORGANISATION DU DISTRICT

Première assemblée

Formation d'un comité central

Un bon nombre de nos amis de la ville se sont réunis hier soir à l'hôtel Russell, dans le but de former un comité central d'organisation pour la ville et le district de Québec.

Parmi ceux qui étaient présents, mentionnons les honorables MM. Beaubien, Flynn, Casgrain, Mcintosh et Pelletier, MM. T. C. Aylwin, E. Larue, N. P. Beauce, Dr Fiset, E. Lortie, J. M. Ferguson, S. Cimon, L. Gosselin, A. P., S. Peters, Jos. Peters, F. Peachy, E. Robitaille, J. B. Robitaille, A. Fontaine, M. J. I. Lavery, Owen Murphy, F. Carbray, H. Carbray, D. Guay, Dr Samson, Dr W. A. Verge, Dr DeBlois, G. G. Foster, avocat, Montréal, J. Côté, J. A. Dionne, Binet, E. Belleau, L. O. Beaubien, A. Rhéaume, J. Sharples, J. Power, B. Leonard, M. Foley, R. P. Vallée, H. Chassé, J. Bouffard, E. T. Nesbitt, Albert Peters, D. C. Thomson, Jean Champoux, D'Israeli, G. Nadeau, de Stanfold; Capt. Fortier, Beauce, Th. Lortie, Th. Normand, ex-M. P. P., J. E. Prince, H. Swift, capt. J. Couette, Dr E. Laberge, F. X. Drouin, avocat, Achille Gagnon, Arthabaskaville, W. C. Languedoc, Eug. Chinie, F. Holloway, Jos. Juneau, Ferd. Poitras, Léon Boiteau, Onésime Boiteau, B. Leclerc, Charles E. Rouleau, N. E. Dionne, du Courrier du Canada, W. Maguire, rédacteur du Mercury, E. T. D. Chambers, rédacteur du Chronicle, Léger Brousseau, A. D. Stewart, correspondant de la Gazette de Montréal, E. Rouillard de l'Événement, P. Blouin, Elzár Fiset, Thomas Lefebvre, F. Gunn, Docteur Brousseau, A. Tourangeau, Albert Fiset, L. Dussault, Arthur Laberge, P. Simard, O. Rochette, Victor Laberge, Willie Flynn, Emmanuel Huot, F. X. Joannette, D. Roy, F. Gourdeau, Zotique Turgeon, M. Beaudry, H. Lussier, Arthur Brousseau, J. Drolet, Ph. Grenier, J. F. Dagneau, Pierre Garneau, Damase Naud, de St-Alban, Ant. Gagnon, Edm. Hébert, et une centaine d'autres.

M. J. F. Peachy, architecte, du faubourg Saint-Jean, fut appelé à présider l'assemblée. Après quelques mots d'explication du but de la convocation des amis de la cause, M. W. Languedoc proposa la création d'un comité central d'organisation, avec les officiers suivants:

PRÉSIDENTS: MM. V. Châteaufort et D. C. Thompson. VICE-PRÉSIDENTS: L'honorable John Hearn, MM. Edmond Giroux, John Sharples, Félix Carbray et J. P. Tardivel.

TRÉSORIER: M. V. W. Larue, N. P. SECRÉTAIRES: Dr N. E. Dionne et Frank Holloway. ASSISTANTS-SECRÉTAIRES: Edmond Lortie, R. LeSueur et J.-B. Robitaille.

MEMBRES DU COMITÉ Les honorables sénateurs DeBlois et Price, MM. William Rae, S. Peers, J. J. Foote, J. F. Peachy, E. J. Hals, J. Power, F.-X. Drouin, avocat, S. J. Shaw, Dr W. A. Verge, W. Shaw, Dr C. I. Samson, Désiré Guay, Geo. Borland, Cléophas Leclerc, Félix Gourdeau, Th. op. LeDroit, T. Chapais, L. G. Desjardins, M. P. Panet Angers, C. R., H. W. Carbray, B. Leonard, Th. Norris, A. W. Languedoc, avocat, Dr M. F. Fiset, Eugène Chinie, Eusèbe Belleau, avocat, Dr Laberge, Elie Turgeon, R. P. Vallée, avocat, J. E. Prince, avocat, T. C. Aylwin, avocat, J. A. Dionne, avocat, F. Poitras, E. T. Nesbitt, Martin Foley, conseiller de ville, Eugène Rouillard, rédacteur de l'Événement; Alexandre Gauvreau, notaire, F. Gunn, Emile Caron, Jules Côté, N. P., Sam. Bussières, Edouard Matte, Z. Vandy, Damien Matte, Simon Cimon, ex. M. P., Aug. Gaboury, Jos. Vermette, William Lee, A. J. Turcotte, Théodof Hamel, L. F. Burroughs, Léger Brousseau, F. Kirowack, coévin, J. A. Charlebois, L. Mathieu, Barth. Leclerc, On. Beaulieu, Auguste Laberge, Zot. Turgeon, H. Chassé.

Avec pouvoir d'ajouter d'autres noms. Les honorables MM. Beaubien, Flynn, Mcintosh, Casgrain, Pelletier, firent alors leur entrée dans la salle, au milieu des applaudissements les plus enthousiastes de l'auditoire.

L'honorable M. Beaubien fut appelé à grand cri pour adresser la parole, et l'honorable ministre de l'agriculture a prononcé un de ces discours à l'emporte-pièce qui provoquent l'enthousiasme et la conviction. Il s'est élevé avec indignation contre les comptendendus fantaisistes de certains journaux au sujet de la grande assemblée conservatrice de Montréal. Ça été un grand succès, à-t-il dit, et une des plus belles et importantes réunions dont Montréal a été témoin depuis longtemps. M. Beaubien a félicité, comme elle le mérite, l'administration corrompue qui a dû quitter les banquettes du trésor, à cause de ses nombreuses malversations.

L'honorable M. Mcintosh parla ensuite et en peu de mots il fit le procès de l'ancien gouvernement Mercier qui essaie de tromper l'opinion publique en faisant de la question constitutionnelle une espèce de rempart pour s'abriter.

L'honorable T. C. Casgrain a prononcé un discours plein d'éloquence. Rarement nous l'avons vu aussi en verve: aussi que d'applaudissements il a provoqués dans l'auditoire.

Les révélations qu'il a faites de nouveaux scandales ont fait lever les épaules de dégoût sur ce gouvernement de hoodlers qui s'est rendu coupable d'infamies sans précédent dans l'histoire parlementaire.

L'honorable M. Flynn a été très heureux dans ses remarques plénières d'à-propos au sujet de la composition du nouveau ministère et des sacrifices qu'ils se sont imposés en prenant la succession d'un gouvernement pillard, qui n'a laissé après lui que des ruines.

L'honorable M. L. P. Pelletier a déclaré que le parti conservateur est celui qui représente la respectabilité et l'honorabilité que le public a le droit d'attendre de ses hommes d'Etat. Quand il est uni, il est invincible. Son passé le prouve. Aujourd'hui le ralliement de la fraction nationale remet le parti sur son ancien pied, alors que les libéraux n'avaient que douze à quinze centés qui leur étaient fidèles. Quant au comité de Dorchester, a-t-il dit, je défie n'importe quel libéral de venir y essayer ses forces contre moi.

J'invite M. Mercier à venir s'y présenter, et je lui promets une belle défaite.

L'honorable M. Pelletier a annoncé qu'il y aurait une grande assemblée à Saint-Roch, où ses collègues et lui-même parleraient au cœur de cette brave et intelligente population. Les applaudissements qui ont accueilli cette nouvelle, ont dû faire plaisir à nos amis de Saint-Roch présents, et elle sera sans doute bien accueillie.

L'honorable Secrétaire-Provincial a fait un discours de haute portée qui lui a valu de chaleureux applaudissements.

Appelé à grands cris, M. F. Carbray a parlé avec éloges de l'administration de Boucherville, et a pris énergiquement la défense de la conduite du Lieutenant-Gouverneur.

M. G. G. Foster, avocat de Montréal, a fait un chaleureux appel à la jeunesse pour travailler au succès de la cause conservatrice.

M. T. C. Aylwin a déclaré qu'après avoir été longtemps libéral, il a été forcé d'abandonner son ancien parti, pour s'unir aux honnêtes gens.

M. le docteur Fiset a prononcé un bon discours et s'est déclaré heureux d'apprendre qu'il y aura bientôt une grande assemblée à Saint-Roch. Ce faubourg fut autrefois un château fort conservateur, et il ne voit pas pourquoi cet ancien ordre des choses ne serait pas rétabli.

Nos amis poussèrent ensuite plusieurs hourrahs en l'honneur des ministres provinciaux, et ainsi se termina la belle réunion d'hier soir. De l'aveu de tous, ça été un grand succès, qui fait bien augurer pour l'avenir. La lutte, commencée sous d'aussi heureux auspices, nous fait présager une grande victoire pour le 8 mars.

Le Jour de l'An

Le Jour de l'An!

Que de souvenirs dans ce cri! Que de joies passées, que de douces rêveries ne fait-il pas reparaitre! L'enfance, l'insouciance et trop heureuse enfance en garde seule les enthousiasmes. Il nous en reste à nous le souvenir; tout au plus savons-nous regretter ses émotions éteintes, qui se ravivent si difficilement.

Une portion de bonheur semble s'éloigner de nous, un changement se fait avec chaque année qui s'écoule. Hélas! il est nous qui sommes les déserteurs, et qui changeons, aujourd'hui, demain, toujours. Ce que nous avons laissé en arrière, cet heureux temps si regretté, rien n'en est perdu, croyons-le. D'autres en jouissent à leur tour; ainsi va le monde.

Qui peut cependant l'oublier? Ces joies naïves, ces heures si vite disparues, ont tracé dans nos âmes un chemin qui s'y retrouve sans cesse et qu'à la moindre secousse notre imagination se plaît à parcourir. Sur les ailes de la pensée accourent, les uns après les autres, ces grands jours d'autrefois. Alors, pauvres enfants devenus des hommes, nous nous prenons à songer au temps qui ne revient pas, et, d'accord avec la parole du Dante, nous disons: il n'est pire douleur qu'un souvenir heureux dans les jours de misère!

Comme ils étaient beaux nos jours de l'An! Et notons bien que les moments solennels n'y faisaient point défaut. La pointe du jour éclairait-elle un coin des fenêtres, déjà sur pied, tout le petit monde de la maison battait la diable en s'emparant des cadeaux déposés pendant la nuit auprès des oreillers mollets. Les mains remplies, l'allégresse au cœur, le premier devoir appelait chacun aux genoux du chef de la famille. Heureux les enfants qui ne sont pas orphelins! ils reçoivent ce matin-là une double bénédiction, et, dans les bras de leur mère, ils n'apprennent pas à pleurer la perte éternellement sensible de leur protecteur naturel....

A genoux, mes enfants, qui voyez l'existence Vous sourire sans fin et qui croyez d'avance Tenir tout le bonheur que vous promet l'Espoir. A genoux! et que Dieu dans sa bonté puissante Conserve encore longtemps dans votre âme innocente La paix qu'elle semble entrevoir!

Que vous portiez bien haut, toujours, vos jeunes têtes, Malgré les coups du sort et des sourds et tempêtes Qui ravagent souvent le triste cœur humain. Et que, remplis de foi dans les jours de souffrance, Vous regardiez vers Dieu, notre seule espérance, Pour vous enseigner le chemin.

Vous aussi vous saurez combien de sombres heures Peuvent ternir parfois la joie en nos demeures Et causer le regret des jours qui sont bannis..... Mais jouez et chantez!—l'enfance, la jeunesse Ont besoin de gaieté, d'espoir et de tendresse: Allez en paix, je vous bénis!

Qu'ils étaient beaux nos jours de l'An!

Cette fête remplissait toutes les existences, suspendait tous les calculs matériels, chassait tous les soucis.

La gaieté avait mille formes nouvelles, et elle les revêtait prestement dès plusieurs jours avant l'heure.

Les grands et les petits, les pauvres et les riches, les benêts et les gros savants, se transformaient comme au passage d'une fête.

Ce nivellement social opérait des coups d'esprit imprévus.

L'amitié, la complaisance et la candeur descendaient sur la terre; elles logeaient partout, elles se révélaient sur mille points à la fois.

Plus de passé sur les épaules, et presque pas de lendemain devant les yeux!... Si!... un lendemain—mais il s'appelait le jour de l'An!....

Les haines soudain enfouies; la suspension des intrigues; la franche et ouverte figure du plaisir, remplaçant les masques qui se poursuivent durant toute l'année sur le théâtre de la vie, composaient une physiologie à part qui donnait à ces moments fugitifs les attrait d'une réalité durable.

Et l'on caressait tant les enfants?... Les beaux habits et les bonbons; les compliments et les bonbons; les visites et les bonbons; les promenades et les bonbons arrivaient gaiement, follement, de ci, de là, de droite, de gauche, d'en bas, d'en haut, de partout! On en était accablé,—jamais las.

Comment ne point s'expliquer maintenant pourquoi tant de fronts se dérident, tant d'urbanité se dévoile, et d'où vient que tant de propos joyeux éclatent à l'annonce du Jour de l'An? Serons-nous surpris, par exemple, en voyant les écrivains politiques renverser leurs plumes, et au plus fort d'une bataille rangée se mettre brusquement à rire et à conter fleurette aux lecteurs? Non; ces métamorphoses sont dans l'ordre; l'inconcevable serait de ne rien changer à nos habitudes.

B. S.

Buvez la bière Proteau & Carignan.

L. Morency & frère, Sculpteurs et Doreurs, 113, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.

Spécialité de miroirs dorés, en bronze argent oxydé, etc. Dessins de tous genres faits sur application.

Moulures pour cadres, dorées, argentées, découpées à jour, en Bronze, Chêne, Blancches, etc.

Gravures, Aquarelles, Fac-similé de couleurs à l'eau de tous genres. Ouvrages en bambou: Chevalets, Ecrans, Tables, Porte-musique, etc.

Le tout à 25 % de réduction pour le temps des Fêtes. 12 dée. 91—3 fcs. Téléphone 21

GLOBES! GLOBES!

Les plus recents pour la couleur et le dessin. Opal et de sable pur. Globes soufflés de fantaisie. Globes gravés. Globes résistants au gaz et à l'huile.

CHEZ ANDERSON & ARMSTRONG. Plombiers s'occupant de travaux en rapport avec le gaz et la vapeur.

74, RUE SAINT-LOUIS, QUÉBEC. Attention spéciale donnée aux jobs et promptement exécutés. Québec, 15 décembre 1891—1 m. 367

LA BASE DES REMÈDES SAUVAGES

RACICOT EST DES RACINAGES.

Tous ceux qui ont pu entendre parler des remèdes sauvages de J. E. P. Racicot, ont dû se demander quelle était la base de ces remèdes. Nous nous faisons un devoir de leur faire connaître que les herbes et les racines qui croissent dans nos campagnes et dans les pays étrangers, sont les seuls ingrédients qui servent à la fabrication de ces REMÈDES qui ont prouvé de si nombreux et constants succès.

Il n'y a donc aucun danger à s'en servir. Bien loin de là. Ceux qui ont eu l'avantage de s'en procurer une fois, ne se gênent plus de le recommander fortement à tous ceux qui sont malades. Quelle que soit votre maladie, n'oubliez pas de vous procurer ces précieux remèdes de racinages. Leur efficacité est incontestable. Essayez-les une fois, et vous ne voudrez jamais en employer d'autres quand vous serez malade, étant certains qu'ils vous guériront. Pour vous les procurer, n'allez que là où au-dessus de la porte il y a une "Enseigne du Gros Sauvage," c'est-à-dire chez

J. E. P. RACICOT, No 25, Rue St-Joseph, St-Roch, Québec. Québec, 14 nov. 21 dée. 1891—lanjo. 339

"Courrier du Canada"

Est en vente chez MM. Béland tabaciste, rue et Faubourg St-Jean, chez M. Victor Marier, dépôt central de journaux, rue d'Argillon, J. Ernest Lepage, 14, rue Saint-Georges, Piteau, libraire, rue Buade, Hauteville, A. O. Raymond, rue la Fabrique, Alf Vézina, 485, rue St-Jean, devant l'Église Dame Vve F. X. Gaboury, 280, rue St-Jean, Francis Mathieu, 60, rue St-Charles, bas de ville Drouin et Frère, rue St-Joseph, St-Roch M. Berlinguet, 343, rue St-Joseph, St-Roch C. Vaillancourt, 82, rue St-Joseph, St-Roch Delles Gastonguay et Vaillancourt, 745, rue St-Valier, St-Sauveur, et à Lévis chez M. C. A. Demers, station de l'I. C. R.

BOURDON D'ALARME ELECTRIQUE.

LE SOUSIGNÉ A POUR SPÉCIALITÉ DE POSER DES

BOURDON D'ALARME ELECTRIQUES CONTRE LES VOLEURS, et sollicite la clientèle de: Mess. Les Curés et des Fabriciens de paroisses, des grandes maisons d'éducation, collèges, couvents, et généralement des banques, compt. irs d'escompte, et des particuliers qui tiennent des valeurs dans leurs maisons.

Si un système est plus efficace et plus économique que les organisations de police que l'on pourrait faire.

Le soussigné s'occupe de l'électricité dans ses applications générales, lumière électrique, batteries, sonneries, ouverture de portes, allumeurs électriques de jets de gaz, etc.

Il sera prêt à fournir à toute personne l'emploi qu'il allouerait de son temps et de son talent à faire exécuter dans cette ligne, et à les entreprendre au plus bas prix.

AUSSI, A suggérer et procurer les DYNAMOS et MOTEURS ELECTRIQUES LES PLUS PERFECTIONNÉS

Et tous les articles concernant l'électricité, LAMPES, FILS, ÉTUIS (SOCKETS), COMMUNICATEURS (SWITCH) Le tout aux conditions les plus libérales.

ABEL HUOT, Ingenieur Electricien, QUÉBEC

ETABLISSEMENT D'HORTICULTURE DE LOUROUVE

Dirigé par Monsieur C. EON, ANCIEN JARDINIER CHIEF, AU CHATEAU DE BANAL-BOIS, (Ardennes-belges).

Fleurs et légumes, Corbeilles de table, Spécialité pour Printemps, Fleurs pour bals et soirées, Exécuté en 60 mandes dans es 12 heures.

ADRESSE: S. F. X. MEKLER, LOUROUVE, Ste-Anne de la Pérade. (Téléphone). Québec, 20 novembre 1891—2 m. 348

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE!



Les Pilules et Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, es reins et des intestins. Elles donnent la force à la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe, de tout âge. Pour les enfants et les vieillards les sont d'un prix inestimable.

L'Onguent Est un remède infallible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères. Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme. Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY 533, RUE OXFORD, L. N. LRES, et vendu à raison de 1/2 d., 2s. pl., 11s 22s., et 35s. chaque boîte et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et \$1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents dans les Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ces pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. S'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET LONDRES, il y a falsification. Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrés à Ottawa et à Washington. Signé: THOMAS HOLLOWAY.

Québec, ter mai 1891—tan 3 fcs D

PISO'S CURE FOR CONSUMPTION

SPECIFIQUE ANTI-ASTHMATIQUE du Dr NEY



Pour le soulagement et la guérison de l'Asthme, de la Bronchite, du Catarrhe, du Croup, etc.

TELEGRAPHIE

Les 81 ans de Gladstone

Londres, 30.—Les cloches de Hawarden ont sonné toute la journée en célébration du 81ème anniversaire de M. Gladstone.

La fédération Australienne

Victoria, 30.—Le comte de Hopetown, gouverneur de Victoria, a prorogé le parlement hier.

Ennemis du Trar

Londres, 30.—On a découvert une ligue secrète ayant des ramifications dans toute la Pologne Russe et ayant pour but l'assassinat du tsar.

L'opéra R. Churchill est un Diplômé

Londres, 30.—Il est rumeur que lord Randolph Churchill a l'intention de rentrer dans le service diplomatique.

La Grippe et ses Ravages

Rome, 30.—La grippe sévit avec rigueur à Milan et dans les environs de cette ville.

Le malade de Hamilton

Hamilton, Ont., 30.—Mgr Dowling souffre d'une bronchite.

Le malade de Hamilton

Hamilton, Ont., 30.—Mgr Dowling souffre d'une bronchite.

Mort de Mgr Loughlin

New-York, 30.—Mgr Loughlin, évêque de Brooklyn, est mort hier dans sa soixante-quatrième année.

Les Etats-Unis et le Chili

Washington, 30.—Le secrétaire d'Etat Blaine refuse de parler de l'imbroglio américain-chilien.

Le Messie des Sauvages

Guthrie, O. T. 30.—Un courrier arrivé des réserves de Cheyennes et des Arapahoes, hier soir, déclare que les Peaux-Rouges sont de nouveau pris de la manie du Messie.

Le mystère d'Ottawa

Ottawa, 30.—Le verdict du coroner relativement à la mort mystérieuse de Mme Labelle a été : "La défunte a été empoisonnée par une dose d'acide carbonique dont on ne connaît pas le mode d'administration."

Echos d'Ottawa

Ottawa, 30.—Sir John Thompson parlera à Alexandria, ce soir.

Contestations d'élection

Ottawa, 30.—La contestation de Maskinongé, a été ajournée vu la maladie de l'honorable juge Larue.

Nouvelles politiques

Ottawa, 30.—La nomination pour l'élection de Lincoln est fixée au 14 janvier et la votation au 21.

Contestations d'élection

Ottawa, 30.—La contestation de Maskinongé, a été ajournée vu la maladie de l'honorable juge Larue.

Nouvelles politiques

Ottawa, 30.—La nomination pour l'élection de Lincoln est fixée au 14 janvier et la votation au 21.

Echos & Nouvelles

TOUTE ANNONCE DE NAISSANCE, MARIAGE ET DÉCÈS, SERA REFUSÉE SI ELLE N'EST ACCOMPAGNÉE D'UNE REMISE DE 25 CENTS

Demande d'incorporation MM. Etienne Samson, constructeur, Alf. Samson, constructeur, Joseph Etienne Samson, commis, tous trois de la ville de Lévis.

Accident Mardi, un jeune homme demeurant à la basse-ville s'amusa à manier un revolver quand tout à coup l'arme se déchargea dans sa main.

Le Str. de la malle Le Toronto, le prochain steamer avec les malles anglaises pour Halifax, a été considérablement retardé à Liverpool par le brouillard intense qui couvre une partie de l'Angleterre.

Le Grand-Tronc Le revenu du trafic pendant la semaine finissant le 26 décembre 1891, a été de \$370,511, contre \$356,415 pour la semaine correspondante de 1890; augmentation en 1891: \$13,796.

Barrière Saint-Valier La commission des chemins et barrière de la rive Nord a transporté la barrière St-Valier en l'encloignant du pont Scott, près du cimetière St-Charles.

Inspection Pendant sa visite à Québec, le général Herbert a fait l'inspection des livres de la batterie "B" et a trouvé le tout en bonne condition.

Mère de Vinaigre A la longue, quand les désordres de l'estomac se reproduisent et passent en habitude, les parois de l'estomac, et celles de l'intestin très-souvent aussi, sont imprégnées de germes de fermentations, comparables, par exemple, à ceux qui ont trouvé le vin où le lait, et que l'on connaît sous le nom de Mère du vinaigre et ferment lactique.

Arrestation d'un voleur Les détectives Fleury et Walsh ont pu arrêter, hier, le voleur de la valise qui avait disparu à la gare du Pacifique à Québec et appartenait à un nommé Joseph Genest, de St-Ambroise de la Jeune Lorette, arrivant des Etats-Unis.

Règlement de l'emprunt civique Il y a quelque temps le comité des finances du conseil de ville a reçu instruction pour pourvoir au £100,000 de débentures municipales portant intérêt à six pour cent qui deviendront dues le premier janvier.

Une crise Deux nouvelles manufactures de chaussures de St-Roch ont fermé leurs portes samedi, ce qui porte à sept le nombre des fabriques de chaussures ayant suspendu depuis quelques semaines leurs opérations.

A vous Mesdames Si une femme veut engraisser vite, se guérir de la maladie si commune à son sexe, jour d'une bonne santé et aimer la vie, nous lui conseillons d'essayer une bouteille du "Régulateur de la santé de la femme" du Dr J. Larivière.

Province de Québec, District de Québec. COUR SUPÉRIEURE. Dame DELINA CARDINAL, de la cité de Québec épouse de Edouard Morency, commerçant de bois, demanderesse.

EDOUARD MORENCY, de la cité de Québec, commerçant de bois, défendeur. Une action en séparation de biens a été instituée ce jour.

"German Syrup"

POUR LA TOUX ET LE RHUME. John F. Jones, Edom. Tex., écrit: Je me suis servi du Sirop Allemand, pendant les six dernières années pour les maux de gorge, la toux, la catarrhe, douleurs dans l'estomac et les poumons.

B. W. Baldwin, de Carnesville, Tenn., écrit: Je me suis servi de votre Sirop Allemand pour ma famille, et je suis certain que c'est le meilleur remède que j'aie jamais essayé pour la toux et le catarrhe.

B. Schmalhausen, pharmacien de Charleston, Ill., écrit: Après avoir essayé un tas de remèdes que j'avais sur mes tablettes, pour le catarrhe, sans en tirer de soulagement, j'ai eu votre Sirop Allemand. Ce remède me soulagea immédiatement et me guérit pour toujours.

G. G. GREEN, SEUL FABRICANT, Woodbury, New-Jersey, U. S. A., et Toronto.

Nous avons nommé MM. BERNARD, FILS & CIE., MARCHANDS DE PIANOS, & C. A QUEBEC, CANADA.

LES ACHETEURS sont en conséquence priés de s'adresser à l'avenir chez MM. BERNARD, FILS & CIE., qui sont nos seuls agents responsables et autorisés à Québec.

NOUVEAU DEPARTEMENT! Nous avons ajouté à notre commerce de PIANOS et d'INSTRUMENTS DE MUSIQUE de toute espèce, un nouveau département de MACHINES A COUDRE et accessoires de machines à coudre.

Grand choix de PIANOS, de réputation, fabriqués à New-York et Boston, Etats-Unis, Stuttgart, Allemagne, Toronto et Ingersoll, Canada.

Bernard, Fils & Cie EDITEURS DE MUSIQUE, 135 et 137, rue St-Jean et Ste-Ursule, Haute-Ville, Québec.

LIGNE ALLAN STEAMERS DE LA MALLE ROYALE. 1891-Arrangements d'hiver-1892

Les lignes de cette compagnie se composent des steamers suivants, à doubles engins, construits sur le Clyde.

TOUT ENFER ET EN ACIER Ils sont construits en compartiments ETANCHES, ne sont pas surpassables en force, vitesse et confort, et sont fournis de toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique peut suggérer.

Table with columns: De, Liverpool, Stearners, De, Baltimore, De, De, Portland, Liverpool, Stearners, De, Baltimore, De, De, Portland.

PRIX DU PASSAGE DE PORTLAND. Cabine, \$40.00 à \$60.00. Suivant le steamer et les accommodations.

Table with columns: De, Liverpool, Stearners, De, Baltimore, De, De, Portland, Liverpool, Stearners, De, Baltimore, De, De, Portland.

Service de Glasgow. De Glasgow, Stearners, De Philadelphie, De Boston.

PROTEAU & CARIGNAN, Fabricants de Bière, Porter, Ale, etc.

MM. PROTEAU & CARIGNAN ont ouvert un numéro 263, rue Saint-Paul, une fabrique de Bière, Porter, Ale, etc.

PROTEAU & CARIGNAN, Québec, 263, Rue Saint-Paul.

LA COMPAGNIE CHINIC QUEBEC

Ancienne maison Méthot fondée en 1808 Successeurs de BEAUDET & CHINIC.

Marchands Quincailliers en Gros et en Détail FOURNISSEURS ORDINAIRES des Fabriques des Institutions Religieuses et d'Education

Quebec, 1 mai 1891-Jan.

FRECHON & CIE., 1645, rue Notre-Dame, MONTREAL, Fabricants et Importateurs d'Ornements d'Eglises ET DE Statues Religieuses.

IMPORTATION NOUVELLE A DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES DE BON MARCHÉ, D'UNE GRANDE VARIÉTÉ DE Chasubles, Soieries, Vases Sacres, Garnitures d'Autels, etc.

Spécialité de SOUTANES FAITES SUR MESURE!!! N.B.—Demandez nos prix et nos circulaires. Québec, 1er mai 1891—Jan.

Un seul prix!!

LA MAISON ELIE BEDARD, si bien connue, a l'avantage d'annoncer à ses nombreuses pratiques et au public en général, qu'elle a adopté le bon principe de n'avoir qu'un SEUL PRIX.

Grande Réduction [SUR LES] MONTRES EN OR ET EN ARGENT, HORLOGES ET BIJOUX DE TOUS GENRES, LUNETTES D'OPÉRA ET ARGENTERIE, TÉLÉSCOPES, ACCORDÉONS, ETC.

LE TOUT RÉDUIT AU PLUS BAS PRIX POSSIBLE. Nous conseillons à nos lecteurs de ne pas manquer de profiter de cette grande réduction. Une visite est sollicitée.

ELIE BEDARD, HORLOGER ET BIJOUTIER, No 357, RUE ST-PAUL, (Vis-à-vis la Gare du C. P. R., Palais.) Québec, 2 décembre 1891—Jan. 360

EMPLOYEZ LA LOTION PERSIENNE

POUR blanchir le TEINT, lui rendre ou conserver sa couleur de rose, faire disparaître les ROUSSEURS, le MASQUE et autres taches de la PEAU.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL Fête de Noël et du Jour de l'An. BILLET D'EXCURSION DE RETOUR.

Les Billets d'excursion de retour seront émis à toutes les stations sur ce chemin de fer le 24, 25 et 31 DÉCEMBRE, et le 1er JANVIER au prix d'un billet de première classe bon pour revenir le 4 et compris 4 jours.

LOUIS JOBIN SCULPTEUR et STATUAIRE COIN DES RUES Clair Fontaine et Burton. QUARTIER MONTCALM, QUEBEC.

David Ouellet, ARCHITECTE et EVALUATEUR, No 113, rue St-Jean, H.-V., QUEBEC

Seul importateur des pianos Haendel Fisher et Dominon et des orgues Eolien Dominion et autres.

CATARRH

Le remède de Piro pour le catarrhe est le meilleur, le plus agréable à prendre, et le meilleur marché.

CHEMIN DE FER QUÉBEC CENTRAL

Ligne de Québec, Bos on, New-York et les Montagnes Blanches

Service de train solide. — Entre Québec et Boston, tous les jours, via Sherbrooke et White River Junction.

La seule ligne sur laquelle circulent les chars parloirs et dorts entre Québec et Springfield et entre Québec et Boston sans changement.

LE 2 NOVEMBRE 1891 les trains circuleront comme suit: EXPRESS—Départ de Québec, par le bateau-passeur de 100 h. p. m., de Lévis à 1.50 h. p. m., arrive à la Beauce Junction à 3.35 h. p. m., arrive à Sherbrooke à 8 h. p. m., arrive à Newport à 10.10 h. p. m., arrive à Boston à 8.30 h. a. m., arrive New-York à 11.30 h. a. m.

MIXTE. — Part de Québec par le bateau-passeur à 1.00 h. p. m., de Lévis à 1.30 h. p. m., arrive à la jonction de la Beauce à 5.40 heures p. m., arrive à St-François à 6.30 p. m.

Les trains arrivent à Québec EXPRESS. — Part de New-York à 4.00 heures p. m., de Boston à 7.45 p. m., de Newport à 6.0 a. m., part de Sherbrooke à 7.40 a. m., arrivant à Lévis à 1.30 h. p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.45 p. m.

MIXTE. — Quitte St-François de la Beauce à 6.00 h. a. m., quitte la jonction de la Beauce à 7.10 h. a. m., arrive à Lévis à 10.00 heures a. m., et à Québec par le bateau-passeur à 10.15 a. m.

CONNECTIONS A Lévis et Hriaki Junction avec l'Intercolonial, à Sherbrooke avec le chemin de fer Boston et Maine, pour Boston, New-York et tous les points de la Nouvelle-Angleterre. A Dudswell avec Maine Central.

On peut se procurer des billets et le bagage est chèque pour tous les endroits.

Pour autres informations s'adresser au bureau des bills, en face de l'hôtel St-Louis, ou aux agents de la compagnie.

J. H. WALSH, Gérant gén. fret et passagers. Québec, 30 octobre 1891

G. H. BURROUGHS COMPTABLE ET LIQUIDATEUR.

S'OccUPERA DE LA LIQUIDATION DE FAILLITES. Audition de livres pour Banques, Compagnies Incor., Maisons de Commerce, etc.

Spécialité: La gestion de successions vacantes et substitutions.

BUREAU No. 95, Rue St-Pierre, Québec. Québec, 11 juin 1891—Jan.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL 1891-Arrangements d'hiver-1891

LE 2 NOVEMBRE 1891, les trains sur ce chemin de fer circuleront régulièrement (le dimanche excepté) comme suit:

Les trains quitteront Lévis Accommodation pour la Rivière-du-Loup et Campbellton, 7.30

Accommodation pour la Rivière-du-Loup, 8.00 Express direct pour Saint-Jean et Halifax, 14.35

Accommodation pour la Rivière-du-Loup, 18.00

Les trains arriveront à Lévis Accommodation de la Rivière-du-Loup, 5.30

Express direct de St-Jean et Halifax, 11.40

Accommodation de Campbellton, 13.20

Accommodation de la Rivière-du-Loup, 16.50

Le char d'ortie attaché au train express qui part de Lévis à 14.35 va jusqu'à Halifax.

Tous les chars de ce train sont éclairés à la lumière électrique et chauffés à la vapeur de la locomotive.

Tous les trains circulent d'après le Eastern Standard Time. On se procurera des billets et des informations pour la route, les taux du fret et des passagers en s'adressant à: D. R. McDONALD, 49, rue Dalhousie, Québec. D. POTTINGER, Surin endant-in chef, Bureau du chemin de fer, Moncton, N. B., 15 oct. 1891. Québec, 19 octobre 1891.

Dernière Edition

ENCORE UN DE PRIS

MAITRE ROULLIARD

Les mignons du ministère

Voici quelques petits documents bien intéressants.

Il s'agit de l'estimable M. Roulliard, du Sud, le déversoir des ordures de la valetaille cliquarde :

Bureau du gouvernement, Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

Le gouvernement de la Province de Québec

Reçu paiement,

(Signé) J. B. ROULLIARD.

La Banque du Peuple est autorisée à payer ce montant de quinze cents piastres qui lui sera remis par le comptable du Département des Travaux publics et d'Agriculture.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Montréal, 31 mars 1888.

(Signé) HONORÉ MERCIER, Premier-ministre.

For Collection Account of La Banque du Peuple.

(Signed) J. S. BOUSQUET, Cashier.

Le gouvernement de la Province de Québec

Doit à J. B. ROULLIARD, ECR., Inspecteur général des Mines de la Province de Québec.

Le monopole Langlais

DEFENSE BOITEUSE

L'Electeur de ce matin essaie de défendre le fameux monopole Langlais.

Il trouve cela tout naturel !

Donner un monopole de \$100,000 par année à un individu, par une simple petite lettre de M. Mercier, et avancer \$85,000 par lettre de crédit à ce monopoleur, c'est tout-à-fait correct d'après l'organe de la Clique.

Une avance de \$85,000 pour papeterie, c'est une bagatelle !

Ils ont un front triplement cuirassé d'impudence !

Combien a coûté ce monopole ! Quelle a été la considération de ce marché fantastique ?

La maxime de la clique étant : rien pour rien, ce monstrueux monopole n'a pas dû être concédé pour des prières !

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Il faut aller au fond du sac.

Contestation de Maskinongé

Le jugement dans la contestation de l'élection de Maskinongé a été remis au 30 janvier.

Mortalité

Sous le rapport de la mortalité, Montréal, qui était, au mois d'octobre dernier, au 9e échelon, est descendu au 5e, le mois suivant. Sorel tient la corde, avec une mortalité de 3.44 par mille habitants. Vient ensuite Québec, dont la proportion est de 2.44. Celle de St-Hyacinthe est de 2.13 ; celle de Hull, de 2.04 et celle de Montréal de 1.66.

Vient ensuite Sherbrooke dont le taux est de 1.58. Toronto a la proportion de 1.37. Les maladies de poitrine ont enlevé à Montréal 56 personnes, le mois dernier, résultat qui doit être attribué à la grippe.

Un prêtre nègre

Le 19 décembre dernier, la cathédrale de St Pierre et Paul, de Baltimore, était remplie des représentants du clergé catholique et d'une foule de spectateurs, venus pour assister à l'ordination du premier homme de couleur qui ait été élevé à la prêtrise dans les Etats-Unis. Le nom du nouveau prêtre est S. Uncles. Il a célébré sa première messe le jour de Noël et on le destine à l'évangélisation des gens de sa couleur. Il existe aussi un autre prêtre de couleur dans le pays. Il demeure à Chicago, mais il a reçu les saints ordres à Rome, où il avait été élevé et instruit.

Noël à Saint-Agathe de Beauvivre

La fête de Noël a été célébrée ici cette année avec une solennité qui ne le cède guère à ce que vous entendez à Québec, comme l'atteste le programme suivant :

MESSE DE MINUIT

Messe Royale à l'unisson. Graduel, Dans cette église, chœur, solo par Mlle E. Gagnon. Offertoire, Qu' Bergeres, chœur, solo par Mlle Alice Baker.

A l'élévation, Silence ! à deux ! cantique d'Herman, solo par Mlle Baker.

A la messe de l'Aurore, on a chanté Les anges dans nos campagnes. Chœur, solo par Mlle Marie Demers, et Adeste fideles, chœur, solo par M. Sam. Baker qui a aussi chanté Minuit, chrétiens, à l'élévation.

A la messe du jour on a chanté une jolie messe en partie composée par J. Battman et qui a été exécutée avec une grande précision par le chœur d'amateur organisé pour la circonstance. Vous auriez cru entendre des artistes de profession. Les principaux solos ont été rendus par Mlle Alice Baker et M. Sam. Baker.

L'orgue était tenu par Dile Maria Pouliot sœur du curé qui avait organisé cette petite fête musicale, et qui dirigeait le chœur. Le célébrant était le Rév. Frs Pelletier, professeur au Séminaire. M. le Curé a donné lui-même le sermon de circonstance. On n'a pas eu le plaisir d'entendre la fanfare à cause de l'absence imprévue d'une couple de membres.

UN PARRAISIN

Nouvelle brasserie

On signale l'ouverture d'une nouvelle brasserie à Québec, rue St-Paul. Deux jeunes gens actifs et entreprenants, MM. Proteau et Carignan, se sont mis à la tête de cet établissement important, qui fera bientôt compétition aux autres brasseries de notre province et même d'Ontario.

Leurs machines sont dans le genre le plus moderne : une seule chaudière en cuivre rouge a coûté \$1,600.

Aussi les produits fabriqués, tels que bière, ale, porter, sont-ils exquis et rivalisent victorieusement avec les boissons les plus achalandées que l'on connaisse. Nous ne saurions trop recommander aux familles canadiennes d'encourager les nouveaux fabricants.

A la librairie Montmorency-Laval

Nous venons de recevoir à l'occasion des fêtes, un très grand choix de plantes artificielles, bouquets d'église, lustres, luminaires, statues, lampions, bénitiers en fonte émaillée, lampe sous forme d'étoile pour crèche de Noël, encens, brasse d'encens, etc.

Nous sollicitons une visite.

PRUNEAU et KIROUAC, 28 rue de la Fabrique.

NAISSANCE

A la Canadière, le 29 déc. courant, madame J. Ths Larallée, un fils.

Marché de Québec

FARINE ET GRAINS

Québec, 31 décembre 1891.

FARINE—Sup. extra, baril, 136.5 5 2 5 5

Extra 5 00 a 5 10

Forté pour boulanger 5 30 a 5 0

Extra du printemps 4 70 a 4 80

Superfine 4 55 a 4 60

Pi e 4 30 a 4 4

En pches de too liv 2 00 a 2 75

Patente amer, qtrs 6 60 a 6 8

Blé du Manitoba 1 15 a 1 25

" d'Inde jaune 0 78 a 0 80

" " blanc 0 00 a 0 05

Pois 0 90 a 1 0

Avoine 0 40 a 0 41

Orge 0